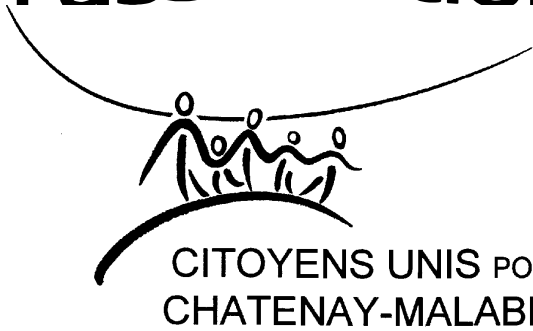


l'association



B.P.28 92292 Châtenay-Malabry Cedex
tél. 01 47 02 56 67
email : cucm@lautre.net
Site internet = <http://cucm.lautre.net/>

Le maire n'a-t-il pas oublié de vous dire.....

Le 24 mai dernier, Georges Siffredi a fait voter par sa majorité au conseil municipal, une modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) de l'avenue du Bois, c'est à dire qu'il a décidé de changer les règles d'urbanisme dans ce quartier.

Il autorise désormais la construction d'immeubles de 4 étages plus combles, d'une hauteur de 17 mètres, en front bâti continu des 2 côtés de l'avenue, du Plessis à la résidence du Loup Pendu dans le prolongement des immeubles de M. Pémezec. Est-ce une transformation souhaitable pour un quartier de pavillons, de jardins et de petites résidences ?

Cette très forte densification de l'habitat entraînera l'afflux de plus de 500 nouveaux habitants. Aucune infrastructure d'accueil supplémentaire n'est prévue: voirie, parking, espaces de vie, crèches, écoles...

La consultation des Châtenaisiens n'a pas été menée de façon complète, claire et compréhensible par tous, car l'information passée dans le journal municipal de mars était : «Deux enquêtes publiques conjointes portant sur la modification du Plan d'Occupation des Sols et la modification du PAZ de la ZAC des Vallées, sont en cours.» Aucune mention de l'avenue du Bois. L'enquête est close, seulement 3 personnes y ont participé.

Le saviez-vous ? Pensiez-vous possible qu'une transformation aussi importante de votre quartier soit décidée SANS que vous en soyez clairement averti, SANS que vous ayez pu donner votre avis ?

.....qu'il a choisi de transformer votre quartier